



1^{er} septembre 2018

Informations sur le tarif 590 et la facturation au moyen du formulaire de facturation uniformisé dans le domaine de la médecine complémentaire

A l'intention des thérapeutes de la médecine complémentaire reconnus/es par Visana

Le tarif 590 et le formulaire de facturation uniformisé sont valables dans toute la Suisse pour la facturation des prestations de la médecine complémentaire. Sur notre site internet, vous trouverez sous le lien «FAQ - Questions et réponses» les principaux renseignements à ce sujet. Nous vous prions donc d'indiquer à l'avenir sur le formulaire de facturation uniformisé le motif de la consultation des séances facturées dans le champ «diagnostics/troubles». Cela vous permettra de réduire votre charge administrative ainsi que celles de nos clients communs en évitant les éventuelles demandes de précision de Visana.

Pour facturer au moyen du formulaire de facturation uniformisé, vous devez être en possession d'un numéro de registre en tant que thérapeute de la médecine complémentaire. Si, en plus de Visana, vous êtes également reconnu/e auprès d'un autre centre d'enregistrement (EMR / ASCA / SPAK / APTN), vous aurez déjà reçu un numéro de registre créancier (n° RCC) de la part de SASIS SA. Ce n° RCC doit aussi être utilisé pour la facturation pour des clientes et clients de Visana. Si vous n'êtes reconnu que par Visana, nous vous attribuons un numéro de registre Visana personnel lors de votre enregistrement. Celui-ci doit être utilisé sur le formulaire de facturation uniformisé. Le numéro de registre Visana n'est valable que pour les clientes et clients de Visana et uniquement pour les prestations de la médecine complémentaire.

Pour utiliser le formulaire de facturation uniformisé avec le tarif 590, nous vous recommandons d'utiliser un logiciel professionnel. Celui-ci présente l'avantage que les structures tarifaires sont automatiquement mises à jour et qu'il inclut généralement des fonctionnalités supplémentaires (p. ex. gestion des adresses, des rendez-vous, comptabilité) qui facilitent le travail quotidien des thérapeutes. Les divers fournisseurs de logiciel proposent des solutions adaptées aux besoins spécifiques, du logiciel gratuit jusqu'aux applications professionnelles sophistiquées. Vous trouverez une liste des fournisseurs de logiciel sur notre site internet.

A titre alternatif, vous pouvez aussi utiliser le formulaire de facturation PDF éditable. Si, en plus de Visana, vous êtes reconnu/e auprès d'un autre centre d'enregistrement (EMR / ASCA / SPAK / APTN), vous pouvez obtenir le formulaire de facturation PDF dans l'espace membres du site internet respectif. Si vous n'êtes reconnu que par Visana en tant que thérapeute, vous pouvez obtenir gratuitement le formulaire de facturation PDF chez nous (demande par courriel à: therapeutenliste@visana.ch). Vous trouverez également un guide pour l'utilisation du formulaire de facturation PDF sur notre site internet. Veuillez observer que le formulaire de facturation PDF éditable convient notamment pour les thérapeutes qui n'établissent que peu de factures par semaine, étant donné que cette solution ne permet p. ex. pas d'y intégrer un fichier des patients.

Aussi bien le formulaire de facturation PDF que les logiciels reconnus comprennent le code matriciel 2D pour davantage de sécurité contre la falsification de vos factures. Vous ne pouvez donc plus facturer vos prestations à Visana au moyen de formulaires de facturation créés par vos soins.

Veillez noter que la facturation selon le tarif 590 et l'utilisation du formulaire de facturation ne garantissent pas une prise en charge automatique des coûts par Visana. La prise en charge des coûts par Visana s'oriente selon les Conditions générales du contrat d'assurance (CGA) et les Conditions complémentaires (CC) de nos produits d'assurance incluant une couverture de la médecine complémentaire. Si vous souhaitez savoir quelles positions tarifaires sont remboursées par Visana pour votre forme de thérapie reconnue, vous pouvez nous contacter.

Visana Services SA
Groupe Médecine complémentaire